

Image not found or type unknown



Rétractation du contrat de location

Par **lillou**, le **01/01/2008** à **15:42**

bonjour et bonne annéé a tous. rnMa soeur vient de signé un contrat de location pour le 1 février mais nous avons appris par la suite que la ou elle allait habité c'est un quartier qui craint vols, viols ... rnSachant cela nous avons voulu vérifier auprès de la gendarmerie de cette ville qui nous a confirmé ces informations .rnNous aimerions résilié le contrat en récupérant tout le financement avancé . rnEst ce possible? rnMerci d'avance pour votre réponse